



Ligue Francophone de Football en Salle



A.B.F.S. - Reconnue par le C.O.B. - a.s.b.l.

Secrétariat Provincial :
DESSIMEON PATRICE
Rue des 4 D'Gins, 35
6540 Lobbes
Tél : 071/591.018
Fax : 071/592.650
abfs.hainaut@busmail.net

P.V. de la réunion du comité exécutif provincial du Hainaut du 26/01/2010

Présents : Mme Durieux E., MM. Thibaut J-P., Porteman F., Spitaels J-C.,
Wallemme C., Jadin A.

Représentant de la CPA : M. Mayard L.

Secrétaire provincial : M. Dessiméon P.

Excusé : M. Duca G. Président

1. Mot du président

Point reporté

2. Dossier transmis de la CSP (convocation des témoins)

Messieurs Spitaels et Jadin quittent la séance pour ne pas participer aux débats :

Hexagone Erquelines / NEFIS MANAGE du 11/12/2009. Après auditions des témoins qui confirment le rapport de l'arbitre, le CEP :

- décide de maintenir la décision de la procédure prévue si le club ne rembourse pas les lunettes cassées.
- décide que le joueur BARSAY YUSUF 731207 reste suspendu pour une période d'une durée indéterminée avec un minimum de trois ans et avec proposition de radiation.

Les joueurs OZER TANER 760867, ISKENDER ILHAM 759847, KAYA SERDAR 762647 et ACAR RAIF 778159 sont suspendus pour une période de 3 semaines à partir du 01/02/2010.

Le secrétaire enverra un courrier recommandé au club NEFIS MANAGE.

3. Invitation entraîneur de la sélection Espoirs

M. MAGEREN, entraîneur de l'équipe espoirs ligue, est invité ; le débat est ouvert quant à la gestion de la cellule espoirs. M. Thibaut réunira les membres afin de redéfinir la tâche de tout un chacun. Le secrétaire prendra contact avec M. JADIN pour le suivi du budget.

4. Homologation des salles de Ressaix et de Binche

Salle de Binche : dérogation jusque fin juin 2010 : zone neutre à mettre en ordre.

Salle de Ressaix : les arbitres sont priés de faire évacuer les bancs de la zone neutre avant de débiter la rencontre

La vérification des salles va se poursuivre par sondage et suivant rapports d'arbitre.

5. La carte bleue en province

Le CEP Hainaut marque sont accord pour l'utilisation de la carte bleue en province en partant de la 1^{er} provinciale et ce graduellement jusqu'à la dernière division seniors.

Il souhaite néanmoins que l'on permette au délégué au terrain d'être à la table officielle tout en gardant sa fonction de délégué ; le CEP serait d'avis d'exiger un délégué visiteur comme deuxième personne à la table.

6. La sanction « 2 minutes » en jeunes

Après l'essai de la saison passée concernant l'application de la sanction des 2 minutes lors du challenge Dartevelle, le CEP proposera au conseil d'administration de la ligue l'application de cette sanction à toutes les rencontres de jeunes. Le secrétaire fera un courrier motivé pour en ce sens.

7. La violence dans et autour de nos terrains

Suite à divers incidents survenus lors de rencontres avec certaine(s) équipe(s) le CEP va désigner des missions afin d'évaluer la situation.

La province n'hésitera pas à sanctionner lourdement non seulement les clubs mais aussi les auteurs de troubles.

Tous les membres sont bien d'accord qu'il faut éliminer la violence de nos salles et ce au plus vite.

8. Réunion de l'ABFS et des clubs nationaux de la province

Réunion organisée par l'ABFS le 23/02/2010 à la Taverne le LEERMOS à LOBBES (19 H 30).

Le secrétaire invitera les clubs de 1ère provinciales concernés ainsi que les membres du CEP. Il préparera également une petite réception.

9. Rapport de nos représentants dans les diverses représentations Ligue ou ABFS

M. THIBAUT nous fait un bref compte rendu de la CSN.

M. SPITAEELS nous fait part d'informations de la commission nationale des règlements dont il est le président (CNR). Il demande également de faire un appel à candidatures pour un poste à la commission d'appel nationale et pour un poste de membre du CEN.

10. Point CPA

Le président de la CPA nous fait part d'une bonne campagne de recrutement d'arbitres lors de la dernière session de cours, (normalement 10 arbitres nouveaux sont attendus).

11. Divers

M. SPITAEELS souhaite que les photos des membres soient mises très rapidement sur le site de la province.

Dopage : les joueurs susceptibles de prendre des médicaments pour raison de santé sont priés de prendre connaissance du ROL concernant ce point (titre VIII chapitre 6, paragraphe 263).

Le secrétaire fait remarquer que concernant la remise du soulier d'or à Boussu, l'ABFS n'a pas invité ni signalé à la province du Hainaut cette manifestation ; il aurait été normal que nos représentants provinciaux soient aussi invités sur place.

Pour le CEP,
Patrice DESSIMEON
Secrétaire provincial

